



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de la cohésion sociale

PROJET DE DEFINITION D'UNE ARCHITECTURE RENOUVELEE DES DIPLÔMES D'ETAT DU TRAVAIL SOCIAL

Les Diplômes d'Etat du Travail Social inscrits au CASF

Quelques dates clés :

1932 Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (brevet de capacité professionnelle et titre professionnel d'assistante sociale en 1938)

1967 Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

1970 Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Moniteur Educateur

1973 Diplômes d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants et de Conseiller en Economie Sociale et Familiale

1976 Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé

1978 Diplôme Supérieur en Travail Social

1992 Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Médico-Psychologique

2001 Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

2002 Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'intervention sociale & Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale

2003 Diplôme d'Etat de Médiateur Familial

2004 Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

2006 Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (ex CAFAMP)

2006 Diplôme d'Etat Ingénierie Sociale

2007 Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (ex CAFME)

2016 Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (fusion DEAMP & DEAVS)

1. Introduction à la démarche

Cadre réglementaire renouvelé

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

- Le système global de la certification professionnelle est réformé autour de deux axes principaux :
 - La recherche d'une meilleure articulation avec les besoins du marché de l'emploi (dans l'intérêt des actifs et des employeurs)
 - Le renforcement de la régulation de l'offre de certification confiée à France compétences

- Enregistrement des certifications professionnelles au sein des répertoires (RS/RNCP) pour une durée de 5 ans maximum qui appelle à la révision périodique des certifications (étude systématique des passerelles avec d'autres en proximité)

- Structuration obligatoire des certifications professionnelles en blocs de compétences : des DETS aujourd'hui organisés en 3 à 8 blocs de compétences selon les référentiels

Capitalisation sur les travaux antérieurs

- En 2013, les **Etats généraux du travail social** : émergence du sujet et de l'intérêt de construire un socle commun aux différents DE.
- En 2016, les **travaux conduits par la CPC du travail social et de l'intervention sociale** avaient identifiés trois registres de compétences pouvant organiser un socle commun : registre des compétences éthiques et de positionnement professionnel ; celui des compétences techniques en intervention sociale et celui des compétences transférables.
- En 2018, une première étape de définition du commun est posée avec **l'accolement au grade de licence** de 5 diplômes de niveau 6 et la **constitution d'un socle commun de compétences** pour ces 5 diplômes (4 blocs communs, soit 50% de chaque DE) : article D.451-8 du CASF.
- En 2023, la révision conjointe du diplôme de technicien en intervention sociale et familiale et du diplôme de moniteur éducateur (niveau 4) a concrétisé une structuration commune pour ces 2 DE, avec 2/3 blocs de compétences partagés.
- En 2023, le **Livre blanc du travail social** produit par le Haut Conseil en Travail Social met en évidence les besoins du secteur :
 - Identification de compétences communes entre différents DE, pour mieux situer et apprécier les spécificités de chaque formation et métier afférent.
 - Enjeux de lisibilité des certifications du secteur pour les rendre plus attractives (en formation initiale et pour les actifs en situation de reconversion professionnelle).
 - Enjeux de mobilité à favoriser, pour fluidifier les parcours professionnels.
 - Compétences à renforcer (pour les travailleurs sociaux et leurs encadrants), connaissances à introduire ou à renforcer dans les cursus, en réponse aux enjeux sociétaux des transitions écologique, numérique, démographique.

Contexte et points de vigilance

➤ **Constats partagés (cf. Livre blanc HCTS 2023) :**

- Baisse des entrées en formation
- Mobilités professionnelles difficiles
- Attentes fortes de reconnaissance et de valorisation des métiers
- Glissements de tâches et de responsabilités sur les terrains professionnels

➤ **Points de vigilance :**

- Travaux de convergence avec l'offre universitaire
- Perspective de construction d'une filière LMD pour les DETS

Objectifs de la démarche

- Favoriser le **décloisonnement des métiers** et rendre plus **visibles les identités professionnelles** dans les pratiques (clarification du commun et du spécifique dans les DE)
- Renforcer la **mobilité professionnelle** en facilitant les **passerelles entre DETS** (voire avec d'autres certifications en proximité)
- Valoriser et renforcer l'**attractivité des métiers** du TS et des **formations** conduisant aux DETS
- Renforcer la **lisibilité de l'offre de formation** des DETS
- **Adapter les compétences** professionnelles aux besoins des populations concernées et au marché de l'emploi

Cadrage de la démarche

- **Pas de suppression ou de fusion de DETS (13 DETS inscrits au CASF)**
- Identification et définition de **compétences transversales, communes et spécifiques** par niveau de DE
- Proposition d'une **réorganisation des blocs de compétences pour l'ensemble des DE** à chaque niveau
- Finalisation du projet de réarchitecture à compter du **2nd semestre 2024** en amont des futures réingénieries des DE
- Analyse comparative internationale

Pilotage de la démarche : DGCS

Echanges préalables

Présidents CPC

Président HCTS

Consultations

**France compétences, CPC,
ministères certificateurs...**

**Organisations
professionnelles,
établissements de
formation...**

**Représentants des
étudiants, des travailleurs
pairs, des régions, des
OPCO...**

Groupe de travail

**Membres des collèges
représentants des
salariés, des employeurs,
des ministères, des
organisations à voix
consultative à la CPC, et
experts désignés par ces
organisations**

Calendrier

janvier à
mi-avril
2024

- Présentation de la démarche aux présidents de la CPC cohésion sociale et santé et à l'assemblée plénière du HCTS
- Lancement des travaux de définition d'une architecture renouvelée
- Consultation de France Compétences
- Présentation de la démarche à la CPC cohésion sociale et santé - 18 avril et appel à contribution

mi-avril à
mai 2024

Consultation des représentants de la CPC, des ministères certificateurs, des organisations professionnelles, des têtes de réseau des organismes de formation
Analyse comparative internationale

juin à
septembre
2024

- Validation en interne de la proposition de réarchitecture
- Restitution des travaux à la CPC cohésion sociale et santé et à l'assemblée plénière du HCTS

Octobre
2024

- Engagement des travaux de révision pour une mise en œuvre des premiers DE rénovés en septembre 2026

2. Point d'étape de la démarche

Approche préalable : Fixation d'un point de repère structurant du projet de réorganisation

Référence socle à l'échelle du secteur professionnel : définition du travail social dans le CASF

« Art. D. 142-1-1.- Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. **Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement.**

« A cette fin, le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des **principes éthiques et déontologiques**, sur des **savoirs universitaires en sciences sociales et humaines**, sur les **savoirs pratiques et théoriques des professionnels** du travail social et les **savoirs issus de l'expérience des personnes** bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant **associées à la construction des réponses** à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière.

« Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social. ».

Étapes complémentaires

- **Recensement exhaustif** des thématiques et des compétences présentes **dans les 13 référentiels actuels**
- Mobilisation de **notions identifiées par le secteur professionnel** (*cf.* Livre blanc) et à **initier ou à renforcer** (compétences/connaissances) dans les **référentiels professionnels et de formation** : autodétermination, pouvoir d’agir, co-construction des réponses et participation des personnes accompagnées, approches collectives, développement social, logique de territoire, virage inclusif, prévention pour tous les professionnels ; soutien des pratiques réflexives dans les équipes et développement de la QVT pour les cadres ; approches pédagogiques des problématiques liées au genre dans le TS par les IFTS ; et de manière transversale, appréhender/intégrer les connaissances et compétences nécessaires aux transitions numériques, écologiques et démographiques déjà amorcées.
- **Répartition de l’ensemble des *compétences existantes + compétences attendues* dans les blocs de compétences à définir**

Modèle de structuration des blocs de compétences

- **Réorganisation de chaque diplôme** à partir d'un **modèle homogène et cohérent** :
 - 4 blocs de compétences pour tous les DE
 - déclinaison des compétences génériques pour chaque niveau de qualification
- **Un bloc transversal** : **qui regroupe les compétences nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle**
 - Il comprend des savoirs de base, des aptitudes comportementales, organisationnelles ou cognitives, et des savoirs généraux communs aux métiers ou aux situations professionnelles
- **Deux blocs communs** : **qui organisent les compétences communes à l'ensemble des professionnels du travail social** tout en les inscrivant dans les **contextes d'intervention particuliers** du diplôme/métier/fonction visés
 - Ils correspondent au cœur des métiers de la cohésion sociale et regroupent leurs principes d'action communs
- **Un bloc spécifique** : **qui déploie les compétences singulières du diplôme/métier/fonction visés**
 - Il met en lumière la singularité du diplôme/métier et de ses pratiques professionnelles particulières

Proposition d'organisation générale

Niveaux	Bloc de compétences transversales BC1		Bloc de compétences communes BC2		Bloc de compétences communes BC3		Bloc de compétences spécifiques BC4
3-4-6 (bac+3)	S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL DU TRAVAIL SOCIAL		S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE ET TERRITORIALE EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE COHESION SOCIALE		FAVORISER ET SOUTENIR L'AUTODETERMINATION DES INDIVIDUS ET DES COLLECTIFS DANS UN BUT D'EMANCIPATION		Slide suivante
6 (bac+4)	PARTICIPER À L'ÉLABORATION D'	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DANS UNE ÉQUIPE DE DIRECTION	PROMOUVOIR	LA DYNAMIQUE PARTENARIALE ET TERRITORIALE EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE COHESION SOCIALE	CONTRIBUER AU	DEVELOPPEMENT DE L'AUTODETERMINATION DES INDIVIDUS ET DES COLLECTIFS DANS UN BUT D'EMANCIPATION	
7	ELABORER DES		PILOTER		GARANTIR LE		
Compétences génériques à décliner pour chaque niveau	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir organiser son activité - Communiquer à l'écrit et à l'oral en situation professionnelle - Mobiliser des outils numériques - Coopérer au sein d'une équipe pluridisciplinaire - S'inscrire dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques 		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une veille professionnelle - Développer une expertise sectorielle - Coopérer au sein d'un réseau de partenaires - Appréhender les questions environnementales et de développement durable dans la construction des réponses adaptées aux besoins du territoire 		<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'autodétermination de la personne dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet - Co-construire une démarche de développement social à visée préventive, participative et inclusive - Développer une démarche éthique et réflexive - Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelle, corporelle et sociale 		

Blocs spécifiques pour chaque DE

Niveau	Diplôme d'Etat	Blocs « spécifiques »
3	DEAES	CONCOURIR AUX ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE ET DE LA VIE DOMESTIQUE
4	DEAF	ACCOMPAGNER L'ENFANT AU REGARD DE LA SINGULARITE DE SA SITUATION DE SEPARATION ET DE PLACEMENT
	DEME	CONTRIBUER AU PROJET EDUCATIF SPECIALISE DANS UNE VISEE INCLUSIVE
	DETISF	CONTRIBUER A L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE FAMILIALE
6 (Bac+3)	DEASS	CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL VISANT L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE
	DEEJE	CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DANS L'INTERÊT DES JEUNES ENFANTS ET DE L'ENTOURAGE
	DEES	CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF SPECIALISE DANS UNE VISEE INCLUSIVE
	DEETS	CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET TECHNIQUE SPECIALISE DANS UNE VISEE D'INSERTION PROFESSIONNELLE
	DECESF	CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DANS LE DOMAINE DE LA VIE QUOTIDIENNE
	DEMF	CONCEVOIR ET CONDUIRE UN PROCESSUS DE CONSTRUCTION OU DE RECONSTRUCTION DES LIENS A TRAVERS UN ESPACE TIERS DE MEDIATION FAMILIALE
6 (Bac+4)	CAFERUIS	ASSURER LA RESPONSABILITE D'UN ETABLISSEMENT OU D'UNE OU PLUSIEURS UNITES D'INTERVENTION SOCIALE
7	CAFDES	ASSURER LA RESPONSABILITE D'UN OU PLUSIEURS ETABLISSEMENTS OU SERVICES D'INTERVENTION SOCIALE
7	DEIS	PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE DANS LE CHAMP DE L'ACTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE

Articulations entre les parcours DE niveaux 3 et 4

Diplôme Détenu/ Diplôme visé	DEAES	DEAF	DEME	DETISF
DEAES		Allègements BC 1, 2 et 3	Allègements BC 1, 2 et 3	Allègement BC 1, 2 et 3
DEAF	Dispenses BC 1, 2 et 3		Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3
DEME	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3		Dispenses BC 1, 2 et 3
DETISF	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	

Articulations entre les parcours DE de niveau 6 (grade licence + DEMF)

Diplôme Détenu/ Diplôme visé	DEASS	DEEJE	DEES	DEETS	DECESF	DEMF
DEASS		Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3
DEEJE	Dispenses BC 1, 2 et 3		Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3
DEES	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3		Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3
DEETS	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3		Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3
DECESF	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3		Dispenses BC 1, 2 et 3
DEMF	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	Dispenses BC 1, 2 et 3	

Articulations entre les parcours CAFERUIS - CAFDES – DEIS

Diplôme Détenu/ Diplôme visé	CAFERUIS	CAFDES	DEIS
CAFERUIS		Dispenses de la 1 ^{ère} année	Allègements BC1 et BC2
CAFDES			Dispenses BC1 et BC2 Allègement BC3
DEIS	Dispenses BC1 et BC2 Allègement BC3	Dispenses BC1 et BC2 Allègement BC3	

A poursuivre :

Reprise des compétences spécifiques pour chaque DE

Déclinaison des compétences génériques pour chaque niveau de qualification

BC 1 S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL DU TRAVAIL SOCIAL

- Savoir organiser son activité
- Communiquer à l'écrit et à l'oral en situation professionnelle
- Mobiliser des outils numériques
- Coopérer au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- S'inscrire dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques

BC 2 S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE ET TERRITORIALE EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE COHESION SOCIALE

- Organiser une veille professionnelle
- Développer une expertise sectorielle
- Coopérer au sein d'un réseau de partenaires
- Appréhender les questions environnementales et de développement durable dans la construction des réponses adaptées aux besoins du territoire

BC 3 FAVORISER ET SOUTENIR L'AUTODETERMINATION DES INDIVIDUS ET DES COLLECTIFS DANS UN BUT D'EMANCIPATION

- Soutenir l'autodétermination de la personne dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet
- Co-construire une démarche de développement social à visée préventive, participative et inclusive
- Développer une démarche éthique et réflexive
- Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelle, corporelle et sociale



GOVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction générale de la cohésion sociale